

Avec wilum.net, la prière s'élève en mode 2.0

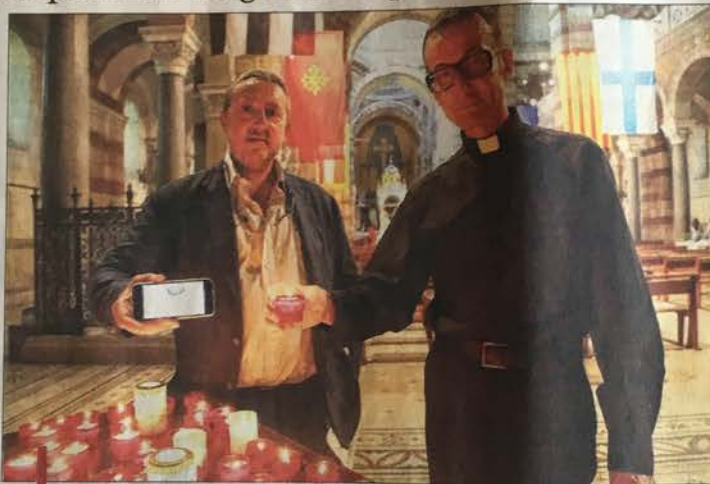
Cette start-up permet de déposer un cierge dans la paroisse de son choix. Le pape François valide !

Le Saint-Père est sensible à votre souci de servir la foi par le moyen d'internet et vous invite à persévérer courageusement (...)", écrit Mgr Paolo Borgia, assesseur à la secrétairerie d'État du Vatican, dans un courrier en date du 4 juillet dernier.

Olivier Fayssat et son équipe n'en espèrent pas tant. En demandant aux plus hautes autorités catholiques de se prononcer sur cette initiative originale visant à proposer aux fidèles la possibilité de déposer un cierge et une intention de prière dans la paroisse de leur choix grâce à internet, ils n'imaginaient pas obtenir la bénédiction du pape François en personne. Mais la petite start-up marseillaise wilum.net semble avoir touché l'Église au cœur. À commencer par le père Alain Ottonello, curé de la cathédrale Sainte-Marie Majeure (La Major) qui le premier a cru en cette initiative et permis à Olivier Fayssat de donner corps à son projet.

La petite équipe, aujourd'hui constituée d'une douzaine de personnes, essentiellement informaticiens et développeurs, s'est alors attelée à la tâche pour donner naissance au premier service en ligne offrant pareille opportunité.

"L'idée m'est venue en constatant que, très souvent, lors de mes voyages en France ou à l'étranger, des proches ou des amis me demandaient de déposer pour eux un cierge dans une église, explique Olivier Fayssat. J'ai alors imaginé un service pouvant répondre plus généralement aux besoins des personnes à mobilité réduite, des expatriés ou des fidèles souhaitant s'adresser à un saint particulier, dans une paroisse bien précise." Et d'en présenter le concept: "Nous prenons contact avec



Curé de La Major, Alain Ottonello a été le premier à croire à l'initiative d'Olivier Fayssat et à inscrire sa paroisse dans le réseau wilum.

/ PHOTO DAVID ROSSI

les paroisses qui présentent un intérêt remarquable, nous fixons avec elle un prix du cierge légèrement majoré, généralement entre 4€ et 15€, puis nous mettons en ligne toutes les informations sur cette paroisse et les articles religieux qu'elle propose, associés à un service d'achat sécurisé. Quant aux intentions de prière, elles sont, elles aussi, sécurisées et ne peuvent être lues que par l'officiant auquel elles sont adressées, à charge pour lui de les transmettre au saint destinataire puis de confirmer au fidèle, via un réseau extranet protégé, que la mission a bien été effectuée."

Reste à s'assurer de la bonne... foi des prêtres-partenaires afin qu'ils assurent

l'intégralité du service demandé et ne se contentent pas de cliquer pour confirmer.

"C'est pour cela que nous progressons très lentement et très prudemment dans notre développement, souligne Olivier Fayssat. Nous ne pouvons décevoir les fidèles vis-à-vis desquels nous prenons un engagement moral. Nous rencontrons longuement les ecclésiastiques pour bien leur expliquer le concept et nous assurer qu'ils y adhèrent totalement."

Actuellement, sept paroisses ont rejoint le réseau wilum, à savoir la cathédrale La Major, l'église des Accoules et l'église Saint-Laurent à Marseille, la cathédrale Notre-Dame de l'Annonciation

au Puy-en-Velay, la basilique Sainte-Marie-Madeleine à Saint-Maximin-La-Sainte-Baume, l'église Notre-Dame-de-Bon-Repos à Monfavet et l'église des Vœux (Notre-Dame-des-Grâces) à Nice. Des négociations sont en cours avec l'église Saint-Sulpice à Paris.

"J'ai été séduit par ce projet audacieux car il est la conjonction de nos deux volontés de vulgariser les moyens de rejoindre la prière de l'Église en empruntant les chemins des réseaux sociaux", explique, pour sa part, Alain Ottonello, rappelant la symbolique du cierge qui est un moyen pour la personne venue se recueillir devant une statue, de prolonger sa présence en ce lieu.

"La prière par internet, c'est aujourd'hui devenu une réalité", ajoute Alain Ottonello, soulignant que pour beaucoup de chrétiens, "il y a souvent un endroit dans une église, quelque part en France ou dans le monde qui constitue le lieu de fondation et de référence de leur foi ou de leur spiritualité. D'où l'intérêt de pouvoir leur proposer de s'y rendre et de s'y recueillir à distance".

Et quand on leur parle de marchandisation de la prière, Alain Ottonello rappelle que "les cierges ont toujours été commercialisés dans les églises". Quant à Olivier Fayssat, sa réponse se veut, elle aussi, sans ambiguïté: "L'argent n'est pas un tabou. Il est indispensable à l'entretien des lieux de culte. Or wilum peut constituer une formidable source de financement pour l'église catholique", ajoutant que "la plus grande partie des fonds va aux paroisses partenaires" et que "le reste est affecté au développement du site internet".

Philippe GALLINI

ENVIRONNEMENT

Alteo: le député Lambert voit rouge

Le député UDE de Gardanne, François-Michel Lambert (photo), n'a pas vraiment apprécié la sortie de Ségolène Royal dans l'émission Thalassa, consacrée à l'usine d'alumine Alteo de Gardanne, diffusée vendredi dernier. "Quand vous avez sur placé un élu, un parlementaire qui est élu au groupe écologiste et qui soutient l'entreprise, tout le monde s'engouffre là-dessus en disant:

"Mais si, puisque le député écologiste dit que ce n'est pas dangereux, allons-y", déclarait-elle notamment. Dans un communiqué, le député estime que ces propos sont "diffamatoires, car infondés". "Je n'ai jamais dit que ce n'était pas dangereux, inlassablement, je cherche à trouver des solutions pour concilier industrie indispensable à notre économie et protection de la santé et de l'environnement", écrit-il. Farouchement déterminé à aller au bout de sa démarche, François-Michel Lambert a sollicité Georges Pernoud, le créateur et l'illustre animateur de Thalassa, afin de "lui présenter les solutions technologiques de dépollution testées à Gardanne qui permettront de mettre rapidement l'usine à niveau".

"Je crois en la rencontre des hommes, insiste l'élu. Si Georges Pernoud accepte mon invitation à découvrir l'usine, il sera impressionné par ce qui se fait ici et il en fera, je l'espère, un deuxième reportage plus juste." À bon entendeur... / PHOTO SERGE MERCIER

